



CA Val d'Europe Agglomération (Siren : 247700339)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Chessy
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/07/1987
Date d'effet	08/07/1987

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Philippe DESCROUET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Château de Chessy
Numéro et libellé dans la voie	Rue du Château
Distribution spéciale	BP 40
Code postal - Ville	77700 CHESSY
Téléphone	01 60 43 80 80
Fax	01 60 43 66 43
Courriel	san@valeurope-san.fr
Site internet	www.valeurope-san.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	53 677
-----------------------------	--------

Densité moyenne 774,56

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bailly-Romainvilliers (217700186)	7 248
77	Chessy (217701119)	6 932
77	Coupvray (217701325)	2 980
77	Esbly (217701713)	6 462
77	Magny-le-Hongre (217702687)	9 209
77	Montry (217703156)	3 818
77	Saint-Germain-sur-Morin (217704139)	3 922
77	Serris (217704493)	9 795
77	Villeneuve-le-Comte (217705086)	1 907
77	Villeneuve-Saint-Denis (217705102)	1 404

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 49

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>Transport et distribution de chauffage urbain, et gestion des services liés à ces équipements.</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales <i>Animation, étude, et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : élaboration et mise en œuvre des SAGE. Entretien et gestion des parcs et espaces verts énumérés à l'inventaire des équipements d'intérêt commun : Parc du Lochy à Magny-le-Hongre, Parc du Bicheret à Chessy, Parc urbain à Serris, Parc urbain à Bailly-Romainvilliers.</i>
Sanitaires et social

- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ; mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions communales et communautaires
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale de développement et soutien aux activités commerciales communautaire au regard de la réglementation applicable à la CDAC Actions d'études et d'observations des dynamiques économiques et commerciales sur le territoire communautaire Actions de marketing territorial et de prospective à des fins de développement de l'offre commerciale (délibération n°18 11 16 du 20/12/2018),
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>Le soutien des politiques en matière d'emploi, d'enseignement, de formation et au développement du pôle universitaire.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Le soutien des politiques en matière culturelle / L'organisation ou le soutien d'évènements contribuant au rayonnement et à la notoriété du Val d'Europe.</i>
- Activités sportives <i>Le soutien des politiques en matière sportive.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Statuts d'OIN exorbitant du droit commun Pas d'opérations d'intérêt communautaire hors OIN</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.</i>
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>En matière d'investissement, pour les équipements rendus nécessaires par les urbanisations nouvelles sous forme de zones d'aménagement concerté ou de lotissements de plus de 30 logements, quelle que soit la localisation de ces équipements</i>
- Plans de déplacement urbains
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>La délivrance des autorisations d'occupation des sols sous réserve des conditions prévues à l'article L 422-3 du Code de l'Urbanisme.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement <i>Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.</i>

Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
<i>Mise en place d'un observatoire de l'habitat et production de la lettre de l'observatoire habitat-habitant Financement et pilotage d'études diverses d'intérêt communautaire permettant une meilleure connaissance du parc du logement Subvention annuelle ADIL Étude pour la mise en œuvre de 10 à 15 logements inclusifs adaptés au handicap Étude sur la problématique de sédentarisation des Gens du Voyage Convention de territoire avec Action Logement pour le logement des salariés Interventions spécifiques sur le bâti existant en mutation nécessitant une maîtrise publique (problème de vente à la découpe...)</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
<i>Garantie d'emprunt des opérations de Logement locatif social (délibération du 15122016) Garantie d'emprunt des opérations en prêt social location accession (délibération du 11102018) Subvention pour l'accompagnement de la production de logements locatifs sociaux en opération d'acquisition amélioration dans les bourgs anciens (action PLH DU 09032017) Soutien financier à la réalisation de logements aidés à caractère social dans les communes hors PLH</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
<i>Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
<i>amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire Développement de partenariats permettant notamment de développer et adapter l'offre de logements sur le secteur ou l'amélioration de l'habitat</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Pistes cyclables
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électroniques et activités connexes ; la propriété et la gestion des infrastructures de réseaux de communication électroniques, fourreaux et génie civil existant et de ceux établis dans le cadre d'opérations d'aménagement futures.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
<i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>
- Autres
<i>Desserte du Centre Aquatique du Val d'Europe: Organisation de la desserte du centre aquatique du Val d'Europe pour les établissements scolaires du Val d'Europe dans le cadre d'un groupement de commande avec les communes intéressées, dont Val d'Europe Agglomération est la coordonnatrice et destinée aux niveaux pour lesquels ont été attribués des créneaux en accord avec l'Éducation nationale. Groupement de commande: Lorsqu'un groupement de commande est constitué entre des communes membres de VEA ou entre des communes membres et VEA, possibilité pour les communes appartenant à VEA de lui confier à titre gratuit par convention, indépendamment des fonctions de coordonnateur du groupement de commandes et quelles que soient les compétences qui lui ont été transférées, la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des membres du Groupement, conformément à l'article L.5211-4-4 du CGCT.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SAEP de Thérrouanne, Marne et Morin (200091643)	SM fermé	42 712
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	8 321 053
77	SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	326 027
77	SMO traitement des ordures ménagères du Nord Seine et Marne (257704916)	SM ouvert	334 916
77	SMAEP de la Brie Boisée (200087831)	SM fermé	5 784
77	SIVU assainissement de Couilly Pont aux Dames et Saint Germain sur Morin (200092609)	SM fermé	6 051
77	Syndicat intercommunal d'études des mobilités urbaines de Marne la Vallée (257705103)	SM fermé	164 500
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	1 192 717
77	SI d'assainissement de Marne-la-vallée (SIAM) (257704106)	SM fermé	235 187

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)